

**Bruxelles, le 24 septembre 2018
(OR. en)**

12391/18

**JAI 908
CT 148
COTER 124
COWEB 133
ENFOPOL 464**

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Plan d'action conjoint relatif à la lutte contre le terrorisme dans les Balkans occidentaux - Approbation de la signature au nom de l'Union européenne

1. Au cours de l'été, la Commission a entamé des discussions avec six partenaires des Balkans occidentaux en vue de parvenir à un accord sur un plan d'action conjoint relatif à la lutte contre le terrorisme dans les Balkans occidentaux.
2. Le 5 septembre 2018, la Commission a transmis au Conseil, pour approbation, le projet de plan d'action conjoint relatif à la lutte contre le terrorisme dans les Balkans occidentaux¹. Le 6 septembre 2018, la Commission a présenté le plan d'action au groupe "Terrorisme". Le 12 septembre 2018, le plan d'action a été présenté au groupe "Terrorisme (aspects internationaux)" (COTER). Une version révisée du texte² tenant compte des observations des délégations a été établie le 20 septembre 2018. Il est prévu que la signature au nom de l'Union ait lieu à l'occasion de la réunion ministérielle JAI qui se tiendra à Tirana les 4 et 5 octobre 2018.
3. Le Comité des représentants permanents est invité à suggérer au Conseil d'approuver la signature, au nom de l'Union, du plan d'action conjoint figurant à l'annexe du document 12411/18.

¹ Doc. 11848/18.

² Doc. 11848/1/18 REV 1.